

<b>Réf. 37</b>		
<b>Nom du Projet :</b> Etude pour la Transformation du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) en Guichet Unique		<b>Pays :</b> Niger
<b>Lieu :</b>  Niamey		<b>Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) :</b> ⇒ Expert en gestion d'entreprise, chef de mission ⇒ Expert en création et développement d'entreprises
<b>Nom du Client :</b> Maison de l'Entreprise		<b>Nombre d'employés ayant participé au projet :</b> 03
<b>Adresse :</b> BP 10 729 NIAMEY		<b>Nombre de mois de travail ; durée du Projet :</b> 02 hommes / mois
<b>Date de démarrage (mois/année) :</b> 07/2015	<b>Date d'achèvement (mois/année) :</b> 08/2015	<b>Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting :</b> 9 550 000 HT F CFA – 15 559 €
<b>Nom des consultants associés/partenaires éventuels :</b> Dembs Associates Sarl		<b>Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :</b> 01 homme / mois
<b>Nom et fonctions des responsables :</b> Olivier CAUX, Directeur des Opérations, Duradeve Consulting		
<b>Descriptif du projet :</b>  Le Gouvernement du Niger a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement du Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires au Niger, d'appuyer le développement de l'industrie de transformation de la viande et de renforcer la participation des entreprises locales au secteur des industries extractives. La Maison de l'Entreprise, créée par Décret n°2012-247/PRN/MC/PSP/MM/DI du 30 mai 2012, ayant pour mission principale de renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires, a bénéficié d'une partie des fonds de ce projet pour fournir des services non financiers et de jouer le rôle de guichet unique pour la création d'entreprise. Elle est appelée à gérer également les fonds de subvention à coût partagé. La Maison de l'Entreprise joue ainsi le rôle de noyau central du dispositif d'appui au secteur privé et constitue le bras armé pour la mise en œuvre des politiques en matière de promotion du secteur privé.  Pour mener à bien ses missions, la Maison de l'Entreprise bénéficie d'un appui financier de la Banque Mondiale d'un montant de DTS 7,1 millions (environ US\$11 millions) à travers le Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC), notamment au niveau de la composante « climat de l'investissement, promotion des investissements et aides dans les filières identifiées ».  A travers cet appui, la Maison de l'Entreprise fournira des services financiers et non financiers et exercera en tant que guichet unique au service des entreprises afin qu'elles puissent accéder aux formalités nécessaires à leur création, modification et cessation.  Elle a donc utilisé une partie des sommes accordées pour effectuer une étude en vue de la transformation du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) en guichet unique dans le cadre de la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Institution.		
<b>Description des services effectivement rendus par votre personnel :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les missions actuelles du CFE au regard du Décret portant sa création ;</li> <li>Analyser l'organigramme actuel du CFE et les liens fonctionnels entre les différents partenaires en référence</li> </ul>		

aux différentes missions ;

- Analyser la nature des relations du CFE avec les structures partenaires au niveau des régions ;
- Analyser la quantité et la qualité des ressources humaines en référence aux missions assignées ;
- Proposer des amendements du cadre organisationnel actuel ;
- Proposer 2 à 3 options (avec avantages et inconvénients) de Guichet unique
- Identifier les obstacles réglementaires ou institutionnels aux investissements relativement aux procédures de création d'entreprise, et proposer les solutions y afférentes ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités à partir de forces et des faiblesses relevées au cours de la mission ;
- Proposer des recommandations, s'inspirant des meilleures pratiques sous régionales et internationales mais adaptées au contexte national pour contribuer à améliorer l'environnement de l'investissement ;
- Organiser un atelier de validation regroupant les administrations concernées en vue d'enrichir et d'internaliser le contenu du rapport provisoire de l'étude et choisir une parmi les options de guichet unique proposée.